



Cadre réservé à l'administration	
Date de réception du formulaire	Numéro du dossier de demande de reconnaissance
/...../.....

A remplir en imprimé SVP

Formulaire de demande de reconnaissance et de subsides pour les associations sportives locales
--

A. Données générales :

Dénomination exacte du club :

Date de création :/...../..... Date dernière modification des statuts et/ou du CA :/...../.....

Date de la dernière publication au Moniteur belge (pour les ASBL) :/...../.....

Adresse du siège social de l'association :

.....
.....

Tél. : Portable :

Site Internet :

Compte financier : Code BIC Code IBAN : BE

Ouvert au nom de¹

Saison sportive (Ass. de fait) : du/...../20.... au/...../20....

Exercice comptable (ASBL) : du/...../20... au/...../20..... - Art. des statuts de l'ASBL

Activités développées (type de sport : football, basket, etc...) :

.....
.....

Forme juridique du club : Association de fait
 ASBL (mentionner le numéro d'entreprise) BE 0

Fédération sportive reconnue à laquelle le club est affilié :

.....
.....

Adresse :

.....
.....
.....

¹ Si le compte n'est pas ouvert au nom du club, joindre attestation de l'article 11

N° Affiliation :

Assurances en responsabilité civile et accidents corporels souscrites par la fédération : : oui : non

Si le club n'est pas affilié à une fédération reconnue, veuillez en préciser la raison :

.....

Adresse du lieu où se déroule votre activité (terrain de sport, salle, etc...) :

.....

.....

Président du Club (pour les ASBL, doit correspondre aux Annexes du Moniteur belge) :

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Tél. : Portable :

E-mail : @

Secrétaire du Club (pour les ASBL, doit correspondre aux Annexes du Moniteur belge) :

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Tél. : Portable :

E-mail : @

Trésorier du Club (pour les ASBL, doit correspondre aux Annexes du Moniteur belge) :

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Tél. : Portable :

E-mail : @

Personne chez qui toute correspondance doit être envoyée :

.....

B. Données spécifiques :

Nombre de membres en règle de cotisation pour l'année fonctionnelle :

Montant de la cotisation :

◆ Le coût demandé pour la pratique sportive (détailler en plus ce que comprend le montant de la cotisation) :

.....

.....

.....

◆ Nombre de membres pratiquants de l'association habitant Namur (*) de – 18 ans

◆ Nombre de membres pratiquants de l'association habitant Namur(*) de + 55 ans

◆ Nombre de membres pratiquants de l'association habitant Namur (*)

(*) NAMUR : Beez, Belgrade, Boninne, Bouge, Champion, Cognelée, Daussoulx, Dave, Erpent, Flawinne, Gelbressée, Jambes, Lives s/Meuse, Loyers, Malonne, Marche-les-Dames, Namur, Naninne, Saint-Marc, Saint-Servais, Suarlée, Temploux, Vedrin, Wépion, Wierde

- ◆ Activités sportives visant à développer un projet sportif à destination de la personne handicapée :

.....

.....

.....

- ◆ Charges locatives des équipes de jeunes de – 18 ans lors d'entraînement (nombre d'heures par équipe et total ainsi que le tarif horaire (justificatif à joindre) :

<u>Equipes de jeunes</u> <u>Nombre de jeunes</u>	<u>Nombre d'heures</u>	<u>Total</u>	<u>Tarif horaire</u>	<u>Dénomination et situation de la salle</u>

- ◆ L'accompagnement technique des membres de l'association sportive et leur participation à des formations (copie diplôme ou brevet ou attestation Adeps si formation en cours, etc...)

Type de brevet	Nombre (joindre copie)
Niveau 1 (initiateur)	
Niveau 2 (aide moniteur)	
Niveau 3 (moniteur)	
Niveau 4 (entraîneur)	

DOCUMENTS A JOINDRE A LA DEMANDE

- la liste des membres (listing fédération) (nom - prénom - CP + localité – date de naissance – N° de licence) de l'année fonctionnelle précédente l'introduction de la présente,
- l'attestation d'affiliation à une fédération sportive reconnue par l'ADEPS ou le Comité Olympique Belge,
- copie de la facture de l'assurance en responsabilité civile et accident physique contractée au nom de l'association et la preuve de son paiement (cochez la case ad hoc si assurances prises par la Fédération)
- copies des diplômes ou des brevets des membres affiliés au club (initiateur, aide moniteur, moniteur, entraîneur),
- pour les ASBL : copie de l'état des recettes et des dépenses et annexes (dont un état du patrimoine) ou bilan et compte de résultats de l'année fonctionnelle précédente établis sur les documents réglementaires définis par les dispositions légales relatives aux ASBL accompagné d'un budget de l'année fonctionnelle en cours
- pour les associations de fait : un compte des recettes et des dépenses ou, à défaut, le journal des opérations de l'année fonctionnelle précédente et un budget de l'année fonctionnelle.
- une copie du dernier extrait de compte bancaire de l'année fonctionnelle précédente faisant apparaître clairement la dénomination du club et le solde au dernier jour de l'année fonctionnelle.

Lors d'une première demande de subvention, en plus des documents repris ci-dessus :

- pour les ASBL : les statuts publiés en application de la loi du 02 mai 2002 relatives aux ASBL et un règlement d'ordre intérieur (si existant),
- pour les associations de fait : les statuts (si existant) ou un règlement d'ordre intérieur (si existant),
- la charte sportive signée par le Conseil d'Administration de l'association.

Le bénéficiaire s'engage à rembourser le subside sur le compte BE20 0961 9473 1056 dans les cas suivants :

- lorsqu'il n'utilise pas la subvention aux fins en vue desquelles elle lui a été accordée (où la partie de la subvention non utilisée),
- lorsqu'il ne fournit pas les justifications demandées (à la demande ou à la justification).

Je soussigné
agissant en qualité de

CERTIFIE que les éléments repris sur la présente sollicitation de subsides sont exacts et peuvent faire l'objet d'une vérification éventuelle,

AUTORISE le service des Sports à prendre contact avec la fédération ou la ligue pour tout renseignement utile.

....., le

Signature (représentant valablement l'association),

Formulaire à renvoyer par courrier accompagné de toutes les pièces justificatives relatives à la demande de subside au service des Sports - (Mme Béatrice Dhyne) – Hôtel de Ville – 5000 Namur (Tél. : 081/246.372 – beatrice.dhyne@ville.namur.be)